

Intégration Le Vieux-Port de Québec

Jocelyn Duff

Number 28, Summer 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18351ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Duff, J. (1985). Intégration : le Vieux-Port de Québec. *Continuité*, (28), 36–38.

Intégration

LE VIEUX-PORT DE QUÉBEC

Le site historique de la Pointe-à-Carcy a hérité au cours de l'été «Mer et Monde» d'une série de constructions nouvelles. Une fois dépouillé des artifices de la fête, que doit-on en penser?



Vue générale du site de la Pointe-à-Carcy en direction nord. Au centre, la scène, derrière, l'édifice des Douanes, à l'arrière-plan le Vieux-Québec. La façade principale de l'édifice des Douanes sert ici de décor à la Grande Scène. (photo: F. Lachapelle)

Les constructions nouvelles du Vieux-Port de Québec, en particulier de la Pointe-à-Carcy, s'offrent maintenant au regard sans les artifices de l'été «Mer et Monde». Le mariage des nouveaux bâtiments aux édifices anciens de la Pointe-à-Carcy et à ceux du quartier Saint-Pierre est-il réussi? Il semble que l'intégration obéit

ici à une règle: la ressemblance des nouvelles constructions avec les anciennes décroît à mesure que l'on s'éloigne de l'ensemble des anciens édifices¹. Une transition s'opère donc de l'ancien système de formes au nouveau système mis en place sur la Pointe-à-Carcy.

LE PRINCIPE DE LA TRANSITION

Sur un site aussi vaste, entre le fleuve et un tissu urbain très dense à caractère historique, la transition est un principe valable mais encore faut-il que l'architecture nouvelle soit en continuité avec l'ancienne. Or, cette transition ne se fait pas sans

heurts et marque l'expression architecturale des façades de violents contrastes entre le nouveau et l'ancien tel l'addition à l'édifice René-Nicholas-Levasseur.

On peut croire à une transition qui a pour but d'éviter une confrontation trop directe des nouvelles formes avec les anciennes et qui aboutit graduelle-

ment à isoler les nouvelles constructions du contexte ancien. C'est le cas de l'édifice Le Havre dont l'isolement au bout de la Pointe-à-Carcy ne nous fait pas oublier qu'il n'entretient aucune relation avec le contexte architectural préexistant et avec le milieu physique environnant. L'édifice Le Havre et les passerelles qui le relient aux édifices voisins forment un écran visuel qui contredit le principe d'une «ouverture sur le fleuve». En effet, l'accès visuel au plan d'eau doit être une priorité absolue dans l'aménagement d'un site portuaire.

RUPTURES ET CONTINUITÉ

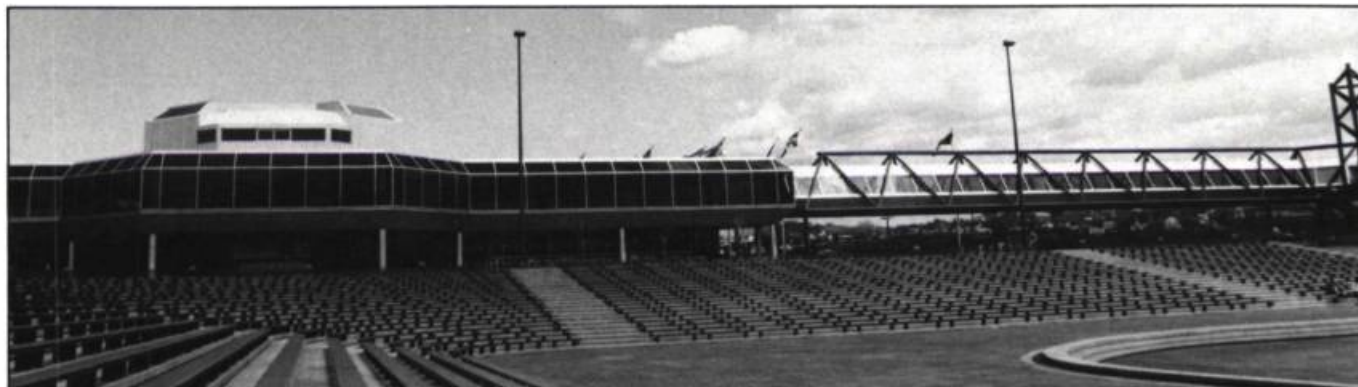
Généralement, les caractéristiques formelles qui démar-



Les transformations apportées à l'édifice René-Nicholas Levasseur (à gauche) enfreignent la Charte de Venise. À droite, en dépit du vitrage au niveau supérieur, la réductionnisme des façades et les ouvertures étroites de l'édifice Louis Pratt accentuent l'aspect massif du volume. (photo: F. Lachapelle)

banlieue. En effet, les hangars vidés de leur fonction d'origine pour abriter des commerces au détail et les surfaces considérables servant de parcs de stationnement ne sont pas sans rappeler le traditionnel centre commercial de la banlieue nord-américaine.

L'analyse des données recueillies sur le terrain fait ressortir nettement le cas de deux bâtiments qui, malgré leur proximité avec le contexte ancien, sont en rupture avec leur environnement: le bâtiment abritant la mécanique et l'addition à l'édifice René-Nicholas-Levasseur. Un examen de leur emplacement sur le site montre qu'ils sont cachés au regard de celui qui se promène dans les rues du quartier Saint-Pierre.



quent les nouveaux bâtiments du contexte historique touchent surtout le traitement des surfaces: les proportions et la subdivision des ouvertures; le rapport inégal des pleins et des vides sur les façades; la couleur gris argent des matériaux de recouvrement, par opposition au brun foncé de la brique; l'emploi de matériaux lisses et réfléchissants (acier, verre), par opposition à la brique et à la pierre; la différenciation du rez-de-chaussée par un renforcement et la quasi-absence d'ornementation. Toutes ces caractéristiques contribuent à perturber l'unité du milieu ancien.

La nouvelle architecture contribue à banaliser le paysage urbain en le rendant semblable à celui de toute autre ville, coupée de son passé. D'ailleurs, on y retrouve de nombreux signes d'infiltration des fonctions de la

L'édifice Le Havre, au bout de la Pointe-à-Carcy, n'entretient aucune relation avec le contexte architectural et le milieu physique existant. Cet édifice et les passerelles qui le relient aux hangars voisins forment un écran visuel qui bloque la vue sur le fleuve et la rive sud, alors que l'accès visuel au plan d'eau doit être une priorité lors de l'aménagement d'un site portuaire. (photo: F. Lachapelle)



L'addition à l'édifice John Munn tire avantage de sa situation à la limite du quartier Saint-Pierre et du site du Vieux-Port: l'expression architecturale différente des façades sur la rue Dalhousie et sur le site (photo) offre une bonne transition d'un milieu à l'autre. (photo: F. Lachapelle)

Est-ce voulu? Ce qui ne l'est sûrement pas, c'est que le bâtiment de mécanique empêche la contemplation de l'édifice des Douanes de plusieurs points de vue.

Dénonçons vivement les torts fait à l'édifice Levasseur: l'addition de l'oriel géant à l'allure de capteur solaire, la manière dont il a été accolé à l'édifice Louis-Pratt et l'utilisation de verre réfléchissant pour les ouvertures qui ont perdu leurs subdivisions originales. Il s'agit là d'une violation de l'article 13 de la Charte de Venise sur la conservation et la restauration des monuments et sites: «Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant».

(suite à la page 38)



La rangée de bâtiments de la rue Dalhousie constitue la charnière entre le quartier Saint-Pierre et la Pointe-à-Carcy. L'addition à l'édifice John-Munn tire avantage de cette situation par l'expression architecturale différente des façades qui, du même coup, renforce la distinction des paysages architecturaux. La nouvelle partie de l'édifice s'intègre à l'ancienne en formant un tout dominé par l'axe de symétrie caractéristique de l'architecture néo-classique environnante.

Par contre, le volume de l'édifice Louis-Pratt s'insère difficilement entre les édifices John-Munn et Levasseur. La pauvreté des détails et les étroites fenêtres s'échelonnées en accentuent la masse. Une pente au dernier niveau réglerait partiellement ce problème en plus d'aligner les corniches et d'amorcer une séquence formelle avec les toitures voisines sur la rue Dalhousie.

AU-DELÀ DES SYMBOLES

Lorsqu'il existe une relation formelle entre le neuf et l'ancien, les nouveaux bâtiments du

Vieux-Port s'intègrent aux anciens édifices du quartier Saint-Pierre par les propriétés de leurs matériaux. Mais lorsqu'on utilise comme environnement de référence l'ensemble des anciens bâtiments gardés intacts sur la Pointe-à-Carcy, ce sont alors les caractéristiques de la configuration (forme du volume, de la toiture et des ouvertures) qui intègrent les nouveaux édifices aux anciens. Or si l'on regarde de plus près, l'architecture fait usage de symboles architecturaux, en l'occurrence des éléments de l'architecture néo-classique (tels les frontons sur les hangars, les fenêtres au dernier niveau de l'édifice John-Munn). Lorsqu'elles s'intègrent, les nouvelles constructions du Vieux-Port déforment donc les éléments d'architecture du contexte. L'architecture ancienne quand elle n'est pas déformée par les nouveaux bâtiments fait carrément figure de fond. L'exemple le plus probant est celui de l'édifice des Douanes dont la façade principale sert de décor pour la Grande Scène. L'intégration, confondue il n'y a pas si longtemps avec « une idée de vague

Vue des anciens bâtiments de la Pointe-à-Carcy en direction est. Devant l'édifice des Douanes, le bâtiment abritant la mécanique occasionne un blocage visuel. Malgré l'importance de cette perspective, la majorité de l'espace est consacrée au stationnement. À l'arrière-plan, l'un des hangars dont le fronton rappelle, en accentuant l'angle, celui de l'édifice des Douanes. (photo: F. Lachapelle)

mimétisme», fait maintenant souvent usage de symboles architecturaux, surtout lorsque les fonctions d'origine du site sont évacuées.

Pourtant, l'intégration des nouvelles constructions à l'environnement bâti ne contredit pas la technologie et les programmes architecturaux contemporains. Il est possible qu'un nouveau bâtiment présente une identité propre et une lecture sans ambiguïté de son époque de construction sans pour autant être indifférent au contexte.

L'intégration dans le Vieux-Port reste un défi de taille: elle doit introduire dans la ville ancienne des nouvelles constructions dont l'ensemble des éléments d'architecture seraient compatibles avec ceux qui ont constitué avec le temps l'unité du milieu.

Le Vieux-Québec met à la disposition de l'architecte un vocabulaire riche et varié. Ce système de formes unique qui fait l'envie de plusieurs, demande une humble contribution à l'architecture des époques précédentes et non l'intégration de l'architecture ancienne à nos capricieux aménagements modernes. ■

1) Voir: Jocelyn Duff, *Les nouvelles constructions sur la Pointe-à-Carcy et l'intégration au milieu préexistant*, séminaire 2^e cycle, École d'architecture, Université Laval, 1984. L'étude comprend également les additions aux anciens édifices et les bâtiments ayant subi des transformations radicales.

2) Borie, Micheloni, Pinon, *Forme et déformation des objets architecturaux et urbains*, Paris, Centre d'études et de recherches architecturales, 1978, p. 42.

Jocelyn Duff
Étudiant à la maîtrise à l'École d'architecture de l'Université Laval.